



CULTURE ET FÉMINISME

Sur l'égalité femmes-hommes dans le monde des arts et de la culture

L'inaction face aux inégalités femmes-hommes dans les milieux culturels et artistiques

Comme dans tous les endroits de la société, nous faisons le constat, depuis 2006, que la place des créatrices dans les arts et la culture est minorée (budgets, visibilité, temps et horaires de création), invisibilisée (matrimoine), celles des travailleuses limitée (plafond de verre, parois de verres et plancher collant).

La question de la place des femmes dans le monde des arts et de la culture est un sujet emblématique.

Le premier travail à effectuer est l'évaluation concrète de ces inégalités en nous appuyant sur les outils existants, afin de mettre en place un changement radical de pensée, de nous positionner concrètement sur ce que nous souhaitons pour notre société.

Les mouvements #MeToo ont révélé de graves atteintes à la dignité humaine dans tous les milieux culturels et artistiques, entre autres ceux du cinéma et de la littérature. Force est de constater que l'Art, la pensée, la création restent des domaines où la chasse est gardée et où l'universalité annoncée n'est pas atteinte. Pour exemple, les fictions dont les personnages principaux sont des femmes de plus de cinquante ans existent peu alors que les femmes de plus de cinquante ans représentent 51 % de la population active. Leur invisibilisation peut se mesurer ainsi : un rôle de femme pour 18 actrices contre trois rôles pour un acteur du même âge. Or le bénéfice individuel des droits culturels, l'accès à l'Art et à la culture concernent chacun·e, à tout âge.

En matière d'égalité, les rapports et préconisations des syndicats, du Mouvement HF, du Haut Conseil à l'Égalité et du Ministère de la culture sont trop longtemps restés lettres mortes. Ces recommandations doivent être mises en place de manière déterminée, ferme et concrète. A commencer par les directions des Directions régionales des affaires culturelles et le ministère de la Culture.

PROPOSITIONS

Voici nos propositions des leviers qui permettraient de faire évoluer de manière systémique l'organisation culturelle française, dans ses institutions, ses attributions et ses usages pour celles et ceux qui la font, pour celles et ceux qui en bénéficient.

REPRÉSENTATIVITÉ

A mesure que les salaires et/ou les responsabilités augmentent, le nombre de femmes à des postes « prestigieux » diminue. Atteindre la parité en un mandat sur tous les territoires pour tous les conseils d'administration et les postes de direction des institutions artistiques et culturelles (théâtres, médiathèques, opéras, musées et salles de concerts...) nous semble une ambition réalisable, d'autant plus que cet objectif a été lancé depuis plusieurs années par le Ministère de la Culture. Toutefois, les dernières nominations aux postes de direction des Centres Dramatiques Nationaux viennent contredire cet élan, notamment pour les grosses scènes.

Dans la même logique, l'imposition de la parité partout et tout le temps (jurys, membres de comités, invité.es de réunions publiques, festivals et concours subventionnés par l'Etat...) l'acterait aussi parmi les niches plus modestes ou discrètes.

Enfin, afin de travailler au cœur, l'égalité représentation des femmes et des hommes dans les programmes des structures et des expositions (spectacles vivants, cinéma, télévision, radio, arts visuels, musique) par le biais d'objectifs chiffrés est impératif, sans surseoir à l'indépendance des programmeur·ice·s ou des élu·es si nous demandons d'instaurer dans les collectivités territoriales des bonus pour les projets portés par des femmes (ceux dont elles ont la responsabilité artistique).

Pour nous donner des appuis, nous pouvons :

Diffuser et analyser systématiquement les statistiques de l'Observatoire de l'Egalité

Ainsi qu'exiger des bilans annuels des collectivités dans le cadre du plan d'action triennal (renforcement de la parité) en lien avec le rapport de la situation de l'égalité femmes-hommes dans la fonction publique : voir circulaire du 30 novembre 2019

D'autres outils "ressources" plus généralistes existent, en plus du Haut Conseil à l'Egalité, le mouvement HF et le Centre Hubertine Auclert, par exemple :

"Comme dans le secteur privé, dans la fonction publique les femmes sont aussi plus touchées par la précarité que les hommes. Ainsi, quand on regarde les données selon les statuts, on note que la part des femmes est plus importante chez les non-titulaires que chez les titulaires, surtout dans la fonction publique territoriale. En effet, les femmes y représentent 58 % des titulaires pour 67 % des non-titulaires. Elles représentent 70% des contractuel·les en catégorie C."

BUDGETS ET EGA-CONDITIONNALITÉ

Il y a nécessité d'une égalité budgétaire et de moyens correcteurs.

En matière de nouveaux emplois, EELV évoque déjà l'éco-conditionnalité et l'accompagnement des mutations, avec changement dans le plan de formation *Métiers de*

demain. Sur notre territoire, pratiquer l'éga-conditionnalité c'est aussi adapter des conditions qui **corrige les inégalités** dans les examens et sélections (importance de jurys à parité) des projets et financements directs ou indirects. Autrement dit, inventer « un ensemble de mesures compensatoires à l'égard des individu·e·s, groupes, voire territoires qualifié·e·s de *défavorisé·e·s* à l'aide d'outils appelés **les actions positives ou positive actions** » .

Concernant le monde des Arts et de la culture, **nous pouvons** instaurer le gender budgeting au ministère de la Culture – une note se trouve en annexe.

Ceci étant fait, nous pouvons alors imposer que les attributions d'aides et de subventions pour les projets soient portées par des hommes et par des femmes. Il nous sera d'autant plus aisé de conditionner l'attribution des aides, productions et subventions, reversements des structures au respect des bonus et quotas instaurés. Et d'accompagner les artistes issues des formations publiques dans leur accès au financement.

EDUCATION ET SAVOIRS DE TIERS-TEMPS

Il nous semble important de favoriser les relais artistiques, médiatiques et politiques auprès du grand public vers les travaux scientifiques ; en effet, la culture scientifique est un secteur d'accès sinistré pour les filles et les femmes.

En instaurant l'éducation au matrimoine à 50% dans les programmes scolaires, quelle que soit la discipline, nous préparons le regard adulte des enfants autrement, en l'élargissant aux possibles et à l'identification. Nous devons concentrer notre plan d'action, par exemple, entre autres secteurs sinistrés, auprès des écoles supérieures d'Art et d'architecture, ainsi qu'aux universités dans ces cursus, en favorisant, par exemple, l'accroche in situ d'expositions d'oeuvres d'artistes contemporaines (sculptrices, graffeuses, photographes, illustratrices, bédéistes, dessinatrices, peintresses et webartistes).

Une telle initiative peut concerner l'espace public et les commandes d'oeuvres et d'ouvrages, car l'Art (et l'art urbanistique) qui s'invite dans la rue appartient à tous et à toutes.

Il nous semble important de privilégier les créatrices et les chercheuses dans le choix des noms des rues, des établissements et ouvrages publiques.

Il nous apparaît primordial d'acter la question de l'intersectionnalité (ou comment un·e individu·e présentant les signes de plusieurs "minorités" - sexe, classe, race mais aussi handicap et âge - va être doublement, triplement invisibilisé·e de part ces signes) et ce à tous les niveaux, des programmes de primaire, secondaire, aux études supérieures et à tous les concours.

Dans la même idée, nous pouvons instaurer des appels à projets spécifiques sur le matrimoine et un système de bonus aux projets mettant en avant des femmes.

Si les puissances publique, médiatique et politique instaurent un véritable mouvement

d'égalité réelle entre les femmes et les hommes, nous ne doutons pas que ce changement radical de société influera aussi sur les structures et groupes non-institutionnalisés, notamment des secteurs privés. En effet le mouvement H/F a trop souvent fait le constat que la proportion du nombre de femmes artistes et/ou créatrices, dans les groupes non-institutionnalisés, y est inversement proportionnelle aux domaines public, médiatique et politique. En nous appuyant sur des données chiffrées, nous pouvons restaurer un équilibre. En travaillant au cœur du système éducatif, au cœur des institutions, nous pouvons changer le regard, grâce, notamment, à la formation et à la pédagogie.

Commission Culture